

| |
|---|
| COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2014 |
|---|

L'an deux mille quatorze, le premier décembre à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 et 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 25 novembre 2014

Étaient présents : Hauchecorne Bertrand, Bureau Chantal, Mohamed Nicolas, Roy Stéphane, Courtois Didier, Perdereau Anais, Bourdel Martine, Ménager Caroline, Genty Robert, Gabrion François, Spir Véronique, Leroy Céline, Villafafila Annick, Eric Couadier.

Était absent excusé : Yoann Béaur qui a donné procuration à Robert Genty

Était absent : /

Secrétaire de séance : Eric Couadier

Eric couadier fait une remarque sur le précédent compte rendu, notamment sur le paragraphe « Subvention Ape ». Monsieur Hauchecorne explique qu'il aurait été opportun de prévoir le cout global de la sortie cirque, et de faire en amont une demande de subvention.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

| |
|---------------------|
| TRAVAUX 2015 |
|---------------------|

Suite à la commission travaux, Robert Genty présente les travaux à réaliser en priorité :

- Eaux pluviales rue du Cas Rouge
- Etude centre bourg
- Déplacement du terrain de boules
- Peinture des murs, changement du sol, et éclairage sécurité de la salle polyvalente
- Staff de la mairie
- Poteaux d'incendie rue des Muïds
- Peinture des boiseries extérieures des écoles
- Mise aux normes des accès handicapés
- Travaux restaurant scolaire
- Défibrillateur à vérifier
- Maison des associations : fenêtres à changer et résolution des problèmes de chauffage
- Changement de 3 fenêtres à la mairie
- Point à temps
- Abri vélo aux écoles
- Isolation des écoles
- Chaises, tables et chariots salle polyvalente (l'acquisition d'un nouveau parquet est reportée)

| | |
|------------------|---|
| N°2014-60 | Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux |
|------------------|---|

Bertrand Hauchecorne informe que cette dotation a pour objectif de répondre aux besoins d'équipement d'investissement. Il explique également que certaines opérations sont éligibles et prioritaires comme par exemple : l'amélioration des locaux scolaires, des terrains de sports, des aires de jeux etc.

Il propose au conseil de demander une dotation sur les travaux prévus à la salle polyvalente concernant la mise en place d'un revêtement de sol d'un usage multiple, et des éclairages de sécurité (d'un montant

estimé à 70 402.65 €), puisque cette salle est un gymnase utilisé par les écoles prioritairement. Ceci permettra d'utiliser pleinement cette salle dans le cadre des nouveaux temps périscolaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil :

- Autorise Monsieur le Maire à demander une dotation pour les travaux de la salle polyvalente

| | |
|--|---------------------------------|
| | Conseil de Développement |
|--|---------------------------------|

Bertrand Hauchecorne a transmis à tous les membres du Conseil la liste des personnes proposées pour le conseil de développement. Ce conseil aura un objectif consultatif et participatif.

La liste doit être complétée avec deux membres du conseil municipal. Annick Villafafila et Nicolas Mohamed sont désignés pour intégrer le conseil de développement.

| | |
|--|---|
| | Compte Rendu des collectivités intercommunales |
|--|---|

Crèche Les Marmousets

Didier Courtois informe du recrutement d'une infirmière à mi-temps et d'une comptable à mi-temps au sein de la crèche des Marmousets. Le départ de Madame Collière est prévu fin janvier 2015. Une réunion SIVU est organisée la semaine prochaine pour informer des entretiens de recrutement.

C3M

Robert Genty indique que le C3M est en cours d'élaboration de son budget 2015. De gros travaux sont prévus afin de changer des tuyaux de plomb. Quelques soucis sont rencontrés sur certaine commune, notamment avec des eaux parasites.

SMIRTOM

Il fait un point sur les réunions du Smirtom : travaux prévus sur les déchetteries, l'achat d'un véhicule et la sécurisation des locaux. L'opération composteur pour les administrés va reprendre.

réflexion est en cours sur l'éventualité de plates formes vertes afin d'y déposer les grands déchets verts, ainsi qu'un local pour les équipements en fin de vie mais non cassés : ressourcerie

Bertrand Hauchecorne est allé à la réunion de l'agglomération pour le smirtom : la réunion s'est bien déroulée mais la vigilance est faite sur les finances.

Une rencontre avec des élus et des personnes publiques associées a été organisée pour débattre des enjeux du scot pour le pays.

Une réunion à destination des agriculteurs aura lieu le 5 décembre à Cléry. Et une réunion publique ouverte à tous sur le scot aura lieu le 19 février à 19h à la Ferté Saint Aubin.

CCVA

Bertrand Hauchecorne fait un point sur le projet de maison médicale à Cléry. Un cabinet d'étude a été missionné un résultat est attendu pour début janvier.

| | |
|------------------|-------------------------------|
| N°2014-61 | Mouvement de personnel |
|------------------|-------------------------------|

Bertrand Hauchecorne fait part de mouvement de personnel au sein de la mairie.

Madame Lestage part au 1^{er} janvier 2015, c'est Madame Hume qui la remplacera. Madame Philippe reprend le poste de Madame Hume. Madame Créatin nous a fait part également de son départ, mais aucune date n'est fixée.

Le tableau des effectifs est modifié comme suit (en tenant compte des avancements de grade de certain agent)

| Service | Grade | Catégorie | Nombre | statut | Temps de travail |
|----------------------|--|-----------|--------|---------------------------|--------------------------------|
| <u>Administratif</u> | Rédacteur principal De 2 ^{ème} classe | B | 1 | titulaire | complet |
| | Adjoint administratif 2 ^{ème} classe | C | 1 | Titulaire | complet |
| | Adjoint administratif Principal de 2 ^{ème} classe | C | 1 | Titulaire | Complet |
| | | | | | |
| Sécurité | Garde champêtre Chef | C | 1 | titulaire | complet |
| | | | | | |
| Social | A.S.E.M 1ère classe | C | 2 | Titulaire | Complet + 31/35 |
| | | | | | |
| Technique | Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe | C | 1 | titulaire | Complet |
| | Adjoint technique de 2 ^{ème} classe | C | 8 | Titulaire Ou stagiaire | Complet x 3 Non complet x 5 |
| | | | | | |
| Animation | Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe | C | 1 | titulaire | 24.5/35 ^e |
| | | | | | |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve les modifications apportées au tableau des effectifs.

| | |
|--|------------------------------------|
| | Plan communal de sauvegarde |
|--|------------------------------------|

Bertrand Hauchecorne indique que notre PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est toujours au stade de l'élaboration ! Robert Genty, Anais Perdereau, Chantal Bureau, Bertrand Hauchecorne sont chargés de terminer le PCS.

Concernant le DICRIM : C'est Robert, Anais, Chantal et Bertrand qui se chargeront du dossier.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Le Cercle Jean Zay propose une exposition : le dossier est remis à Annick Villafafila pour programmer une date à la médiathèque

➤ Meung cyclisme souhaite faire une épreuve cycliste le 18 avril 2015 entre 14h et 18h sur la commune et demande l'achat et remise coupe et fleurs. Le conseil émet un avis favorable

| | |
|------------------|---------------------------------|
| N°2014-62 | COMPTEUR COMMUNICANT GAZ |
|------------------|---------------------------------|

Robert Genty présente la convention d'hébergement de Grdf. Elle a pour objet de définir les conditions générales de mise à disposition au profit de grdf d'emplacements situés sur les immeubles ou sur les autres propriétés de l'hébergeur qui serviront à accueillir les équipements techniques. Les sites proposés par la mairie sont : la maison des associations, la mairie et la salle polyvalente. D'un point de vue technique la mise en œuvre de ce nouveau service nécessite :

- Le remplacement ou l'appairage avec un module radio des compteurs présents chez les clients. La transmission radio des index journaliers durera moins d'une seconde et utilisera une basse fréquence de 169 MHz
- L'installation sur des points hauts de concentrateur (boîtier de 40x30x20 cm associé à une antenne) permettant la communication des index de consommations gaz entre les compteurs des clients et le système d'information de Grdf

- La mise en place de nouveaux systèmes d'information pour traiter et recevoir chaque jour les index de consommation afin de les publier aux fournisseurs et aux clients en garantissant des délais courts et une haute performance de l'ensemble de la chaîne.

La convention consiste à formaliser une liste de bâtiments communaux pouvant héberger un concentrateur sur notre commune. A partir de cette convention cadre, GrDF fera procéder à une étude pour retenir le site ou les sites adaptés.

GrDF prendra en charge l'intégralité des travaux d'aménagement des bâtiments concernés et indemnifiera la commune pour l'hébergement par une redevance de 50 € par site équipé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention cadre avec GrDF de mise à disposition de bâtiments pour héberger cette infrastructure pour le projet de compteurs communicants gaz.

| | |
|------------------|-----------------------------|
| N°2014-63 | INDEMNITE DE CONSEIL |
|------------------|-----------------------------|

Monsieur Hauchecorne informe le conseil que Madame Cormons a transmis son état d'indemnité de conseil pour l'année 2014. Cette indemnité s'élève à 461.74 € brut.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le versement de cette indemnité en totalité

| | |
|------------------|------------------------------|
| N°2014-64 | SUBVENTION « LEADER » |
|------------------|------------------------------|

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des subventions peuvent être accordées par le programme Liaisons Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale (LEADER) aux collectivités gérées par le groupe d'action local des Pays Sologne Val Sud et Forêt d'Orléans Val de Loire, axé sur le bois et l'eau.

Il souhaite donc proposer le dossier de l'amélioration de la salle polyvalente : bardage bois et la mise en place d'une pompe à chaleur Eau/eau.

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

1. solliciter une subvention auprès du programme LEADER pour le financement de l'amélioration de la salle polyvalente
2. autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la constitution du dossier de demande de subvention auprès du programme LEADER
3. autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Approuvé à l'unanimité



INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Didier Courtois :

informe que la collecte de la banque alimentaire a rapporté 656 kgs de denrées. Il remercie vivement les personnes qui ont participé.

Il remercie également Véronique Spir qui a organisé le téléthon en son absence.

Eric Couadier :

Pour organiser la Sainte barbe a besoin aide pour le vin d'honneur.

17 décembre : arbre de noel des employés municipaux spectacle 18 h

18 décembre : maisons décorées

19 décembre : gouter des anciens 17h.

Chantal Bureau et Anais Perdereau ont assisté à une réunion à la drealm : Point sur les 4 dernières années et présentation du plan de gestion actuel de la réserve naturelle.

Bertrand Hauchecorne informe que la fin du dépôt des plis pour l'étude centre bourg a lieu le 4 décembre à 12h.

Il a rencontré des membres du conseil général qui souhaite être partenaires sur le dossier du centre bourg, une possibilité de subvention de 30 % est envisageable.

Anais Perdereau :

Dans le cadre de l'Agenda 21 souhaiterait une carte des voies communales et chemin ruraux.

Vœux aux habitants : 10 janvier 2015 à 11 h salle des Garennes

Accueil des nouveaux habitants 10 janvier 2015 à 10 h en mairie

Nicolas Mohamed :

Fait part d'un souci rencontré par Monsieur Denaes dont la fille a été renversée quand une personne a fait une marche arrière.

Mr Denaes demande pourquoi le garde champêtre qui faisait la sortie des écoles sur la rue Saint Fiacre ne le fait-il pas rue des Ecoles.

Bertrand Hauchecorne approuve et il lui sera demandé de faire la sortie des écoles côté rue des Ecoles.

Il propose également de faire passer un mot aux parents pour attirer leur attention sur la sécurité au niveau des écoles.

PROCHAIN CONSEIL

Lundi 12 janvier 2015 à 18 h 30

Lundi 16 février 2015 à 18 h 30

Lundi 30 mars 2015 à 18 h 30

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 20 h 20.

| NOM | SIGNATURE | NOM | SIGNATURE |
|-----------------------|--|---------------------|------------------|
| B. HAUCHECORNE | | C. LEROY | |
| D. COURTOIS | | C. MENAGER | |
| R. GENTY | | N. MOHAMED | |
| C. BUREAU | | A. PERDEREAU | |
| Y. BEAUR | Absent a donné procuration à Robert Genty | S. ROY | |
| M. BOURDEL | | V. SPIR | |
| E. COUADIER | | A. VILLAFILA | |
| F. GABRION | | | |